

# Le Parisien Paris

vendredi, 27 avril 2007

## Royal et Delanoë rassurent les locataires « découpés »

Benoît Hasse

LA VISITE, au pas de charge, n'aura duré qu'une petite dizaine de minutes, débat avec les habitants compris. Mais suffisamment longtemps pour que Ségolène Royal puisse dire tout le mal qu'elle pense des « ventes à la découpe »\*. La candidate à la présidentielle, accompagnée du maire de Paris, Bertrand Delanoë, s'est rendue hier matin au 39 bis, rue de Montreuil (XI<sup>e</sup>), une petite résidence privée qui va finalement échapper à la vente à la découpe grâce à l'intervention de la Ville de Paris. L'occasion pour Ségolène Royal de dénoncer la spéculation immobilière qui « chasse les familles à revenus modestes ou moyens ». « *Cet immeuble est emblématique du problème*, résume le député PS Patrick Bloche, qui avait organisé en urgence cette visite. *La résidence mise en vente par la Caisse des dépôts accueille des classes moyennes qui n'ont pas forcément les moyens d'acquérir leur appartement. Si la ville n'avait pas racheté les appartements, deux tiers des locataires auraient dû partir.* » Denis Gettliffe, le président de la très active association du 39bis qui se bat depuis trois ans contre la vente à la découpe, acquiesce.

« Le maintien d'une offre locative privée »

Dossiers sous le bras, tee-shirt avec photo de la rue de Montreuil barrée d'un explicite « J'y suis, j'y reste » sur le dos, le militant associatif accueille

Ségolène Royal dans la cour de l'immeuble et lui dresse un rapide tableau de la situation : la grande mixité sociale de cette résidence « village », le choc à l'annonce de la vente en 2004, la mobilisation des habitants, les réunions, les manifestations... et enfin le rachat par deux organismes HLM municipaux de la majorité des appartements, qui resteront donc en location. « D'autres résidences vendues par des investisseurs n'auront malheureusement pas cette chance », conclut Denis Gettliffe, au nom du « collectif des locataires découpés » qui regroupe une bonne centaine d'associations à Paris. « *Ce qui est en jeu, c'est le maintien d'une offre locative privée suffisante dans les grandes villes* », reprend Patrick Bloche. Le député parisien avait déposé une proposition de loi en 2005 pour limiter ces opérations spéculatives. « *Elle prévoyait notamment de donner aux maires le pouvoir de bloquer les ventes à la découpe dangereuses pour la mixité sociale. Notre proposition a été rejetée par la droite* », déplore-t-il en rappelant que les marchands de biens et les investisseurs immobiliers bénéficient de surprenantes exonérations fiscales dans le cas des ventes à la découpe rapides. Entourée des locataires du 39 bis et d'une nuée de photographes, Ségolène Royal s'indigne, évoque la « *protection de la famille* » et le « *droit au logement* » et promet : « *Je ferai en sorte de supprimer les avantages fiscaux accordés aux organismes qui font de la spéculation immobilière.* » Un petit bain de foule dans la rue de Montreuil et la candidate repart vers le rendez-vous de campagne suivant.

\* La cession appartement par appartement d'immeubles locatifs détenus par des investisseurs.